

Délibération n° 2021-06
du Conseil d'administration du 20 avril 2021
relative à l'adoption du budget rectificatif n°1

Membres du Conseil d'administration en exercice : 36

Membres présents et représentés au début de la séance : 26

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Vu la proposition de budget rectificatif n°1 et le rapport de l'ordonnateur,

Sur proposition du président,

Le Conseil d'administration

Décide

La proposition de budget rectificatif n°1 (le détail est joint en annexe), est adoptée.

Abstention : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 26

Affichage le 20 avril 2021

Publication au registre des actes de l'Etablissement le 20 avril 2021

Transmission au contrôle de légalité le 20 avril 2021

Délibération certifiée exécutoire le 23 avril 2021

Le Président du conseil d'administration

Jean-François Balaudé



Onze membres pour un campus

Centre national de la recherche scientifique

École des hautes études en sciences sociales

École nationale des chartes

École Pratique des Hautes Études

Fondation maison des sciences de l'homme

Institut national d'études démographiques

Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Université Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Université Paris Nanterre

Université Sorbonne Paris Nord

TABLEAU 1
Autorisations d'emplois
BR1 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	32	25	57

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

32

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme \(décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme\) et des autres dépenses de personnel](#)

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	32	2012383	25	772000	57	2784383
1 - TITULAIRES	0	0	0	0	0	0
* Titulaires Etat	0	0	0	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0	0	0	0	0
2 - CONTRACTUELS	32	1919497	25	772000	57	2691497
* Contractuels de droit public	32	1919497	25	772000	57	2691497
o CDI	27	1700527	27	1700527	27	1700527
o CDD	5	218970	25	772000	30	990970
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
* Contractuels de droit privé	0	0	0	0	0	0
o CDI	0	0	0	0	0	0
o CDD	0	0	0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES	0	0	0	0	0	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)	0	92866	0	0	0	92866

* Dépenses de personnel relevant de l'enveloppe de dépenses de personnel du budget de l'organisme (en AE-CP). Le total des dépenses de personnel mentionné dans le tableau ci-dessus doit être égal au montant total des dépenses de personnel figurant dans le tableau des autorisations budgétaires. Par ailleurs, le total des emplois doit être égal au plafond d'autorisation d'emplois voté par l'organe délibérant (figurant ci-dessus pour vote).

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme et décomptant le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme mais en fonction dans une autre entité](#)

(Mises à disposition sortantes - ETPT et dépenses de personnel inclus dans le précédent tableau)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS UNE AUTRE ENTITE, REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT **	Dépenses de personnel **
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (5 + 6)	0	0
5 - EMPLOIS REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0
6 - EMPLOIS NON REMBOURSES A L'ORGANISME	0	0

** Nombre d'emplois en ETPT décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de personnel du budget de l'organisme.

Pour information : [tableau détaillé des emplois rémunérés par d'autres personnes morales et ne décomptant pas dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme](#)

(Mise à disposition entrantes)

	EMPLOIS EN FONCTION DANS L'ORGANISME NON REMUNERES PAR LUI ET NON DECOMPTES DANS SON PLAFOND D'AUTORISATION D'EMPLOIS	
	ETPT ***	Dépenses de fonctionnement ***
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (7 + 8)	62,8	4315221
7 - EMPLOIS REMBOURSES PAR L'ORGANISME	41,8	2827000
8 - EMPLOIS NON REMBOURSES PAR L'ORGANISME****	21	1488221

*** Nombre d'emplois en ETPT non décomptés dans le plafond d'autorisation d'emplois de l'organisme soumis au vote de l'organe délibérant et dépenses afférentes relevant de l'enveloppe de fonctionnement du budget de l'organisme.

**** Ces montants intègrent les emplois mis à disposition par le Rectorat (titre 2, 15 emplois) et par les membres (Fioraso, 6 emplois). Ces montants n'intègrent pas les personnels intervenant au sein de l'UMS pour le Grand Equipement Documentaire soit actuellement de 22 emplois.

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires
BR1 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES				
	Compte financier 2020		BR1 2021		Ecart entre le BI et le BR1 2021		Ecart entre le BI et le BR1 2021	BR1 2021	Compte financier 2020		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	890 978,82	888 375,50	2 777 771,00	2 784 383,00	280 606,00	287 218,00	-	427 255,00	10 770 286,00	7 246 916,38	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					-	-	688 162,00	3 722 551,00	3 034 389,00	-	Subvention pour charges de service public
					-	-	-	-	-	-	Autres financements de l'Etat
					-	-	-	-	-	-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	13 582 414,14	13 829 360,05	20 398 118,00	17 193 923,00	1 702 089,00	1 979 289,00	-	1 115 417,00	6 998 115,00	2 146 450,44	Autres financements publics
					-	-	-	49 620,00	2 066 076,94	-	Recettes propres
					-	-	-	-	-	-	
Intervention	-	-			-	-	-	-	-	-	
					-	-	-	-	-	-	
					-	-	-	-	-	-	
Investissement	210 585,97	15 376 788,00	49 521 632,00	10 912 839,00	6 831 132,00	4 463 949,00	-	1 478 873,75	20 379 557,00	28 808 774,45	Recettes fléchées*
					-	-	-	833,00	833,00	101 488,32	Financements de l'Etat fléchés
					-	-	-	-	-	-	Autres financements publics fléchés
					-	-	-	-	-	-	Recettes propres fléchées
					-	-	-	-	-	-	
					-	-	-	-	-	-	
					-	-	-	-	-	-	
					-	-	-	-	-	-	
					-	-	-	-	-	-	
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	14 262 806,99	30 094 523,55	72 697 521,00	30 891 145,00	8 813 827,00	- 2 197 442,00		1 052 451,75	31 150 676,00	36 402 179,15	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)							259 531	-			SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine
BR1 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Bibliothèque et documentation			1 828 854,00	1 984 396,00			235 725,00	210 725,00	2 064 579,00	2 195 121,00
Rech univ science homme	43 020,00	43 020,00	486 500,00	473 500,00			20 000,00	20 000,00	549 520,00	536 520,00
Diffusion savoirs musées			41 000,00	52 300,00			12 000,00	12 000,00	53 000,00	64 300,00
Immobilier	513 000,00	513 000,00	12 656 306,00	8 946 356,00			47 955 907,00	9 773 534,00	61 125 213,00	19 232 890,00
Pilotage et support	2 221 751,00	2 228 363,00	5 385 458,00	5 737 371,00			1 298 000,00	896 580,00	8 905 209,00	8 862 314,00
TOTAL	2 777 771,00	2 784 383,00	20 398 118,00	17 193 923,00	-	-	49 521 632,00	10 912 839,00	72 697 521,00	30 891 145,00
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									259 531,00	

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Pilotage, gestion gouvernance	2 722 551,00			2 675 853,00	49 620,00				5 448 024,00
Immobilier				3 576 230,00			18 814 835,00	833,00	22 391 898,00
GED							854 000,00		854 000,00
Vie de Campus	1 000 000,00			746 032,00					1 746 032,00
Soutien à la recherche							710 722,00		710 722,00
TOTAL	3 722 551,00	-	-	6 998 115,00	49 620,00	-	20 379 557,00	833,00	31 150 676,00
SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C									-

TABLEAU 4
Equilibre financier
BR1 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecarts entre le BI et le BR1 2021	Ecarts entre le BI et le BR1 2021	BR1 2021	Compte financier 2020	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*		-		3 249 894,00	259 531,00	15 737 636,26	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>							<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>							<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	3 698 479,07	3 713 778,00	-				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	3 708 654,77	5 562 199,00	- 556 085,00	- 1 419 595,00	6 122 439,00	22 629 934,94	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	782,42			-	-	- 94 998,70	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	7 407 916,26	9 275 977	- 556 085,00	1 830 299,00	6 381 970,00	38 272 572,50	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	30 864 656,24	-		- 8 771 712,00	2 894 007,00		PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	<i>11 177 668,30</i>		<i>-</i>	<i>- 5 579 048,00</i>	<i>1 190 339,00</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	<i>19 686 987,94</i>	<i>-</i>	<i>1 488 996,00</i>	<i>- 3 192 664,00</i>	<i>1 703 668,00</i>		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	38 272 572,50	9 275 977,00	- 556 085,00	- 6 941 413,00	9 275 977,00	38 272 572,50	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers
BR1 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Opération 1	Comptes 445...	Opérations de TVA	5 562 199,00	6 122 439,00
Opération 2	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
TOTAL			5 562 199,00	6 122 439,00

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale
BR1 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021	PRODUITS	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021
Personnel	888 376	2 777 771	280 606	Subventions de l'Etat	3 279 389	9 996 468	365 574
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 315 040	16 108 351	322 425	Autres subventions	12 793 903	7 895 762	-381 270
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	374 434	433 322	833
TOTAL DES CHARGES (1)	15 203 416	18 886 122	603 031	TOTAL DES PRODUITS (2)	16 447 726	18 325 552	-14 863
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 244 310	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	560 570	617 894
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	0	18 886 122	603 031	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	0	18 886 122	603 031

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 244 310	-560 570	-617 894
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	214 934	571 292	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	153 559	382 869	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	220 875		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 084 811	-372 147	-617 894

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021	RESSOURCES	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021
Insuffisance d'autofinancement	0	372 147	617 894	Capacité d'autofinancement	1 084 811	0	0
Investissements	2 354 195	10 912 839	-4 463 949	Financement de l'actif par l'Etat	7 767 439		
Remboursement des dettes financières	6 913 348	3 713 778	0	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 525 708	14 162 312	-4 747 754
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 267 543	14 998 764	-3 846 055	Autres ressources			
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	2 110 415	0	0	Augmentation des dettes financières			
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	11 377 958	14 162 312	-4 747 754
				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	836 452	901 699

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	2 110 415	-836 452	-901 699
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	-28 754 626	2 057 555	-9 673 411
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	30 865 041	-2 894 007	8 771 712
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	28 728 633	27 892 181	27 892 181
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-65 546 622	-63 489 067	-63 489 067
Niveau final de la TRESORERIE	94 275 255	91 381 248	91 381 248

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie
BR1 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	94 275 255	99 666 051	100 191 783	97 438 038	98 864 394	96 342 685	92 608 763	97 438 663	95 179 112	92 098 116	95 319 712	93 141 218	1 152 563 790
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	758 597	200	3 642	2 474 224	382 500	1 525 258	2 301 143	-	971 777	972 240	382 500	998 204	10 770 286
Subvention pour charges de service public	758 597	-	-	758 597			1 406 117			799 240			3 722 551
Autres financements de l'État	-	-	-										-
Fiscalité affectée	-	-	-										-
Autres financements publics	-	200	-	1 715 627	382 500	1 525 258	895 026		971 777	173 000	382 500	952 226	6 998 115
Recettes propres	-	-	3 642									45 978	49 620
Recettes budgétaires fléchées	4 523 999	375 547	30 411	4 540 570	240 000	-	4 540 570	54 000	827 000	4 540 571	-	707 722	20 380 390
Financements de l'État fléchés	-	-	-										-
Autres financements publics fléchés	4 523 999	375 547	29 578	4 540 570	240 000		4 540 570	54 000	827 000	4 540 571		707 722	20 379 557
Recettes propres fléchées	-	-	833										833
Opérations non budgétaires	345 547	800 620	- 30 717	267 964	69 387	458 595	943 438	489 278	942 425	446 220	420 817	968 865	6 122 439
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en comptes de tiers :	345 547	800 620	- 30 717	267 964	69 387	458 595	943 438	489 278	942 425	446 220	420 817	968 865	6 122 439
- TVA encaissée	-	-	1 115 650	267 764	69 387	458 595	943 438	489 278	942 425	446 220	420 817	968 865	6 122 439
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires	345 547	800 620	- 1 146 367	200									-
A. TOTAL	5 628 143	1 176 367	3 336	7 282 758	691 887	1 983 853	7 785 151	543 278	2 741 202	5 959 031	803 317	2 674 792	37 273 115
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	11 290	203 298	480 873	2 270 993	1 360 242	1 930 633	1 185 555	948 542	1 414 183	981 542	1 187 188	1 059 858	13 034 194
Personnel	-	-	305 443	158 924	241 062	241 062	241 062	241 062	241 062	241 062	241 062	241 062	2 392 863
Fonctionnement	11 290	203 298	144 229	2 112 069	1 119 180	1 560 755	861 072	707 480	1 140 700	740 480	871 705	704 770	10 177 026
Intervention													-
Investissement	-	-	31 200			128 816	83 421		32 421		74 421	114 026	464 305
Dépenses liées à des recettes fléchées	33 580	201 310	1 444 838	2 641 986	1 364 076	2 107 197	1 323 476	1 433 471	2 709 868	1 345 976	1 343 976	1 907 198	17 856 951
Personnel	-	-	59 715	36 867	36 867	36 867	36 867	36 867	36 867	36 867	36 867	36 867	391 520
Fonctionnement	7 000	180 373	678 149	2 91 886	528 659	1 244 201	488 059	598 054	992 201	510 559	483 559	1 014 201	7 016 897
Intervention													-
Investissement	26 580	20 937	706 974	2 313 233	798 550	826 129	798 550	798 550	1 680 800	798 550	823 550	856 128	10 448 534
Opérations non budgétaires	192 478	246 026	831 371	943 423	489 278	1 679 945	446 220	420 817	1 698 147	409 918	450 647	1 467 707	9 275 977
Emprunts : remboursements en capital	-	-	927 008			927 965			928 923			929 882	3 713 778
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en comptes de tiers :	192 478	246 026	- 95 637	943 423	489 278	751 980	446 220	420 817	769 224	409 918	450 647	537 825	5 562 199
- TVA décaissée	5 316	69 387	268 150	943 438	489 278	751 980	446 220	420 817	769 224	409 918	450 647	537 825	5 562 199
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires	187 162	176 640	- 363 787	15									0
B. TOTAL	237 347	650 634	2 757 082	5 856 402	3 213 596	5 717 775	2 955 251	2 802 830	5 822 198	2 737 435	2 981 810	4 434 762	40 167 122
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	5 390 796	525 732	- 2 753 745	1 426 356	- 2 521 709	- 3 733 922	4 829 900	- 2 259 552	- 3 080 996	3 221 596	- 2 178 493	- 1 759 970	2 894 007
SOLDE CUMULE (1) + (2)	99 666 051	100 191 783	97 438 038	98 864 394	96 342 685	92 608 763	97 438 663	95 179 112	92 098 116	95 319 712	93 141 218	91 381 248	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées
BR1 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à 2021 non dénouées	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		83 598 239	82 407 900	59 632 129	57 309 182	61 920 754	
Recettes fléchées (b)	146 422 729,14 €	20 380 390,00 €	34 315 709,98 €	43 275 709,98 €	18 145 709,98 €	11 066 727,31 €	273 606 976,39 €
Financements de l'État fléchés	245 000,00 €						245 000,00 €
Autres financements publics fléchés	130 076 240,82 €	20 379 557,00 €	34 315 709,98 €	43 275 709,98 €	18 145 709,98 €	11 066 727,31 €	257 259 655,07 €
Recettes propres fléchées	16 101 488,32 €	833,00 €					16 102 321,32 €
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	136 348 786,99 €	17 856 951,00 €	53 362 341,52 €	50 854 093,17 €	9 774 084,99 €	5 410 718,72 €	273 606 976,39 €
Personnel							
AE=CP	172 229,88 €	391 520,00 €	650 708,00 €	650 708,00 €	610 817,23 €	454 000,00 €	2 929 983,11 €
Fonctionnement							- €
AE	20 406 847,98 €	6 677 368,00 €	3 579 872,56 €	4 532 264,40 €	3 325 217,00 €	3 345 000,00 €	41 866 569,94 €
CP	18 424 345,08 €	7 016 897,00 €	5 616 076,98 €	4 722 264,40 €	3 843 267,76 €	2 243 718,72 €	41 866 569,94 €
Intervention							- €
AE							- €
CP							- €
Investissement							- €
AE	178 622 253,09 €	48 930 907,00 €	33 900 529,77 €	7 546 431,00 €	154 700,00 €	- €	269 154 820,86 €
CP	117 752 212,03 €	10 448 534,00 €	47 095 556,54 €	45 481 120,77 €	5 320 000,00 €	2 713 000,00 €	228 810 423,34 €
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	10 073 942,15 €	2 523 439,00 €	19 046 631,54 €	7 578 383,19 €	8 371 624,99 €	5 656 008,59 €	- €

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)	80 800 000			9 000 000			89 800 000
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)	7 275 703	3 713 778	3 729 139	3 744 564	3 760 053	3 775 606	25 998 843
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	83 598 239	82 407 900	59 632 129	57 309 182	61 920 754	63 801 157	63 801 157

Le présent tableau est arrêté en projection jusqu'à l'exercice 2025, bien que le contrat de partenariat notamment se poursuive au-delà. Les éléments de dépenses ont ainsi été ajustés en conséquence. Il y a ainsi un fort décalage AE/CP pour la partie investissement, le remboursement en capital auprès du partenaire consommant des CP investissement sur les exercices postérieurs à 2025

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision
BR1 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Prévision N								Prévision N+1 et suivantes						
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à N (2)	AE consommées les années antérieures à N (3)	AE reprogrammées ou reportées en N* (4)	AE nouvelles ouvertes en N (5)	TOTAL des AE ouvertes en N (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à N (7)	CP consommés les années antérieures à N (8)	CP reprogrammés ou reportés en N* (9)	CP nouveaux ouverts en N (10)	TOTAL des CP ouverts en N (11) = (9) + (10)	AE prévues en N+1 (12)	CP prévus en N+1 (13)	AE prévues en N+2 (14)	CP prévus en N+2 (15)	AE prévues > N+2 (16)
LA CHAPELLE	Personnel	633 500	33 683	33 683		62 000	62 000	33 683		62 000	62 000	190 500	190 500	190 500	190 500	156 817	156 817
	Fonctionnement	712 597	513 597	513 597		199 000	199 000	351 185		185 500	185 500		175 912				
	Intervention					0	0				0						
	Investissement	69 082 903	9 344 843	9 344 843		47 537 661	47 537 661	5 374 561		5 374 561	5 374 561	12 200 399	35 010 757		17 950 990		3 617 507
Total Op.1	70 429 000	9 892 123	9 892 123	-	47 798 661	47 798 661	5 759 429	5 759 429	-	7 376 588	7 376 588	12 390 899	35 377 169	190 500	18 141 490	156 817	3 774 324
EPHE	Personnel	220 000				44 000	44 000			44 000	44 000	44 000	44 000	44 000	44 000	88 000	88 000
	Fonctionnement	475 000				95 000	95 000			95 000	95 000	95 000	95 000	95 000	95 000	190 000	190 000
	Intervention					0	0			0	0						
	Investissement	29 305 000				300 000	300 000			214 000	214 000	21 490 000	698 000	7 336 300	25 000 000	178 700	3 393 000
Total Op.2	30 000 000	-	-	-	439 000	439 000	-	-	353 000	353 000	21 629 000	837 000	7 475 300	25 139 000	456 700	3 671 000	
CONTRAT DE PARTENARIAT	Personnel	1 991 000	109 792	109 792		235 000	235 000	109 792		235 000	235 000	416 208	416 208	410 000	410 000	820 000	820 000
	Fonctionnement	24 322 776	12 593 670	12 593 670		4 285 368	4 285 368	9 365 478		2 655 885	2 655 885	2 068 585	2 068 585	2 168 585	2 316 190	3 206 568	7 916 638
	Intervention					0	0			0	0						
	Investissement	167 095 357	164 532 227	164 532 227		618 246	618 246	110 118 366		2 320 000	2 320 000	210 130,77 €	2 320 000	210 131	2 530 131		49 806 860
Total Op.3	193 409 133	177 235 689	177 235 689	-	5 138 614	5 138 614	119 593 636	119 593 636	-	5 210 885	5 210 885	2 694 924	4 804 793	2 788 716	5 256 321	4 026 568	58 543 498
Ss total personnel	2 844 500	143 475	143 475	-	341 000	341 000	143 475	143 475	-	341 000	341 000	650 708	650 708	644 500	644 500	1 064 817	1 064 817
Ss total fonctionnement	25 510 373	13 107 267	13 107 267	-	4 579 368	4 579 368	9 716 663	9 716 663	-	2 936 385	2 936 385	2 163 585	2 339 497	2 263 585	2 411 190	3 396 568	8 106 638
Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ss total investissement	265 483 260	173 877 070	173 877 070	-	48 455 907	48 455 907	115 492 927	115 492 927	-	9 663 088	9 663 088	33 900 530	38 028 757	7 546 431	45 481 121	178 700	56 817 368
TOTAL	293 838 133	187 127 812	187 127 812	-	53 376 275	53 376 275	125 353 065	125 353 065	-	12 940 473	12 940 473	36 714 823	41 018 962	10 454 516	48 536 811	4 640 085	65 988 822

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.
Les périmètres des opérations présentées dans le tableau 9 feront l'objet d'une clarification sur l'exercice 2021

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévus en N (20)	Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
LACHAPELLE	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**	70 429 000	41 889 000	240 000	14 170 000	14 130 000	
	Autres financements***						
Total Op.1	70 429 000	41 889 000	240 000	14 170 000	14 130 000	-	
EPHE	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**	24 000 000	13 000 000			11 000 000	
	Autres financements***	6 000 000	6 000 000				
Total Op.2	30 000 000	19 000 000	-	-	11 000 000	-	
CONTRAT DE PARTENARIAT	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**	183 409 133	49 986 032	18 145 710	18 145 710	18 145 710	18 145 710
	Autres financements***	10 000 000	10 000 000				
Total Op.2	193 409 133	59 986 032	18 145 710	18 145 710	18 145 710	18 145 710	
Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-	
Ss total autres financements publics	277 838 133	104 875 032	18 385 710	32 315 710	43 275 710	18 145 710	
Ss total autres financements	16 000 000	16 000 000	-	-	-	-	
TOTAL	293 838 133	120 875 032	18 385 710	32 315 710	43 275 710	18 145 710	

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés
** Autres financements publics et autres financements publics fléchés
*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable
BR1 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2021	BR1	
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	52 459 519	51 884 532	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	26 826 545	28 728 633	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-64 959 643	-65 546 622	
	4 Niveau initial de la trésorerie	91 786 188	94 275 255	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	77 533 416	68 525 640	
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	14 252 772	25 749 615		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	63 883 694	72 697 521	
	6 Résultat patrimonial	57 324	-560 570	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	245 747	-372 147	
	8 Variation du fonds de roulement	65 247	-836 452	
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	-3 713 778	-3 713 778	
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	0	0
	Variation des stocks	+ / -	0	0
	Charges sur créances irrécouvrables	-	0	0
	Produits divers de gestion courante	+	0	0
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	6 769 388	2 617 795
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		-8 610 206
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	6 769 388	7 240 835
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -		3 987 166
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -		
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-2 990 363	259 531
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		2 290 028	3 153 538
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13		-5 280 391	-2 894 007	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée		-6 769 387	-1 190 339	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée		1 488 996	-1 703 668	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		5 345 638	2 057 555	
16 Variation des restes à payer		30 795 107	41 806 376	
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	83 254 626	93 690 908	
	18 Niveau final du fonds de roulement	26 891 792	27 892 181	
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-59 614 005	-63 489 067	
	20 Niveau final de la trésorerie	86 505 797	91 381 248	
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	70 764 029	67 335 301	
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	15 741 768	24 045 947		

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Présentation du
Budget Rectificatif n°1
2021

Présentation du budget rectificatif 2021

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire et les adaptations qu'elle a entraînées. Des contraintes liées à cette situation vont subsister en 2021. Elle engendre des retards dans les opérations d'investissement (concernant le chantier de la Porte de la Chapelle notamment). Pour autant, grâce à la mise en place du télétravail et au déploiement d'outils spécifiques pour le travail à distance, nous faisons l'hypothèse que les missions de l'établissement seront remplies de manière à peu près normale durant l'année 2021, en intégrant toutefois la mise en œuvre des protocoles sanitaires au sein de l'établissement, sur le Campus et sur les chantiers en cours.

L'année 2021 doit s'articuler autour de plusieurs objectifs majeurs. De manière générale, l'établissement poursuit son développement soutenu, accompagné par l'État et les établissements membres. Il s'agit de renforcer les secteurs opérationnels (immobilier, vie de Campus, équipe documentaire) ainsi que les services support (Finances, RH), qui sont encore sous-dimensionnés pour gérer avec une complète efficacité les ressources et les charges de l'établissement. Une demande en ce sens est en cours d'instruction au sein du Ministère.

Du point de vue immobilier, est prévue l'intégration de deux bâtiments supplémentaires sur le site d'Aubervilliers, soit quelques 32000 m² venant s'ajouter aux 50000 déjà réalisés, ainsi que le démarrage des travaux de construction du site de la Chapelle. L'ouverture de la bibliothèque (= le Grand Equipement Documentaire) s'accompagne de la poursuite du développement de l'équipe dédiée et la mise en œuvre de moyens de fonctionnement spécifiques supplémentaires. Cet effort a été amorcé au cours des années précédentes, mais l'objectif d'une centaine d'agents dédiés, à l'ouverture du GED, n'est pas encore atteint. L'ouverture du GED doit également être le levier de la réalisation des événements d'inauguration du Campus qui n'ont pu se tenir en 2020, compte tenu des crises sociale et sanitaire.

2021 verra également la mise à jour des statuts de l'établissement. En effet, l'EPCC va voir se renforcer ses missions de coordination d'activités scientifiques, déjà esquissée depuis plusieurs années via le portage de l'EQUIPEX Bibliissima, et l'émergence en 2020 de différentes recettes fléchées en provenance du programme 172. Cette dimension scientifique appelle également une amorce de structuration dès 2021.

Il est enfin à noter que l'année 2021 est le premier exercice pour lequel le budget de l'établissement est présenté selon la nouvelle architecture budgétaire et analytique arrêtée en 2020. Elaborée dans le cadre d'un travail commun avec l'ensemble des services et présentée aux membres fondateurs, cette nouvelle architecture permettra désormais de disposer d'éléments analytiques fiables et reproductibles, qui faisaient défaut jusqu'ici. Conjugée au déploiement du contrôle interne financier et à la mise en place d'un service facturier en 2021, elle est l'un des outils permettant la fiabilisation et la sécurisation des processus budgétaires et comptables de l'établissement. Les éléments analytiques évolueront avec les exercices, pour améliorer la qualité et la précision des informations remontées.

En ce qui concerne plus spécifiquement ce budget rectificatif, deux éléments principaux sont à retenir. D'une part, l'intégration de la régularisation du plafond d'emploi et de la SCSP « dépenses de personnel » opérée par l'État. Cette régularisation permet à l'établissement de retrouver des marges de manœuvre sur sa SCSP de fonctionnement, qu'il avait été contraint de geler pour faire face à

l'ensemble des dépenses de personnel. D'autre part, le budget prévoit une utilisation du fonds de roulement mobilisable pour faire face notamment aux opérations spécifiques d'équipement des collections préalables à l'ouverture du GED.

Le tableau 2 retrace les modifications budgétaires.

La proposition d'évolution des recettes est globalement la suivante :

Extrait du tableau 2			
RECETTES			
Ecart entre le BI et le BR1 2021	BR1 2021	BI 2021	
- 427 255,00	10 770 286,00	11 197 541,00	Recettes globalisées
688 162,00	3 722 551,00	3 034 389,00	Subvention pour charges de service public
-	-	-	Autres financements de l'Etat
-	-	-	Fiscalité affectée
- 1 115 417,00	6 998 115,00	8 113 532,00	Autres financements publics
-	49 620,00	49 620,00	Recettes propres
-	-	-	
1 479 706,75	20 380 390,00	18 900 683,25	Recettes fléchées*
-	-	-	Financements de l'Etat fléchés
1 478 873,75	20 379 557,00	18 900 683,25	Autres financements publics fléchés
833,00	833,00	-	Recettes propres fléchées
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
1 052 451,75	31 150 676,00	30 098 224,25	TOTAL DES RECETTES (C)

Les recettes globalisées évoluent négativement, soit une diminution de 427k€.

L'écart positif de 688k€ correspond à la notification de la DGESIP suite à la régularisation du plafond d'emploi et de la SCSP associée (voir point 1-).

La variation négative pour 1 115k€ concernant les autres financements publics correspond principalement au retraitement des crédits d'acquisition documentaire retraités en recettes fléchées (-824k€), à la diminution de la part des membres concernant les services Vie de Campus conformément à la présentation lors du compte financier 2020 (-254k€) (voir point 3-c).

Les recettes fléchées évoluent positivement, soit une augmentation de 1 479k€.

Elles intègrent désormais notamment les crédits d'acquisition documentaire vus précédemment (+824k€), et la réception du solde de la convention Biblissima, cette dernière devant être clôturée en 2021 (passant de 485k€ à 711k€ soit +226k€), la réception de fonds COLLEX (+30k€) et l'encaissement en début d'exercice de recettes 2020 (+376k€).

Concernant les dépenses, de manière globale, elles sont proposées selon la répartition suivante :

DEPENSES						
	BI 2021		BR1 2021		Ecart entre le BI et le BR1 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	2 497 165,00	2 497 165,00	2 777 771,00	2 784 383,00	280 606,00	287 218,00
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>					-	-
					-	-
					-	-
Fonctionnement	18 696 029,00	15 214 634,00	20 398 118,00	17 193 923,00	1 702 089,00	1 979 289,00
					-	-
					-	-
Intervention	-	-			-	-
					-	-
					-	-
Investissement	42 690 500,00	15 376 788,00	49 521 632,00	10 912 839,00	6 831 132,00	- 4 463 949,00
					-	-
					-	-
					-	-
					-	-
					-	-
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	63 883 694,00	33 088 587,00	72 697 521,00	30 891 145,00	8 813 827,00	-2 197 442,00
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)						259 531

Les dépenses de personnel évoluent positivement, par la création de 32 emplois ponctuels nécessaires à l'ouverture du GED et financés par le fonds de roulement (+710k€), cette évolution étant atténuée par l'annulation de la prévision de nouveaux emplois (-429k€), l'établissement n'ayant reçu à ce jour aucune notification nouvelle (voir point 3-a). L'écart entre les AE et les CP correspond au versement sur l'exercice 2021 de services faits enregistrés en 2020.

Concernant l'opération de financement d'emplois éphémères exclusivement dédiés aux opérations spécifiques d'équipement des collections, préalables à l'ouverture du GED, le Contrôleur budgétaire, dans le cadre du dialogue partenarial, a exprimé ses fortes réserves vis-à-vis de cette opération, le fonds de roulement ayant vocation à financer des opérations d'investissement. Cette opération est en effet financée par prélèvement sur fonds de roulement, sur proposition des services de la DGEIP, et elle doit permettre exceptionnellement de donner les moyens à l'établissement d'ouvrir le GED. Par ailleurs, il apparaît nécessaire de souligner que le fonds de roulement mobilisé est identifiable, puisqu'il s'agit des excédents 2019 et 2020 (présentés lors des comptes financiers).

Les dépenses de fonctionnement évoluent en AE (+1 702k€) et en CP (+1 979k€). L'évolution est principalement justifiée par l'ouverture de crédits afin de procéder aux paiements de services faits enregistrés antérieurement (+870k€ en AE pour régulariser les commandes non créées, + 1575k€ en CP) et la notification de la SCSP revue (+ 559k€ en AE et +425k€ en CP), la prévision d'utilisation des conventions Biblissima et Scriptissima (+237k€ en AE et CP).

Les dépenses d'investissement évoluent positivement en AE (+6 831k€) et négativement en CP (-4 464k€). Ceci est principalement dû à la revue des opérations concernant le site de La Chapelle (voir point 2-).

Depuis la nouvelle architecture, les dépenses globales prévisionnelles pour 2021 réparties par domaine fonctionnel se présentent de la manière suivante :

N°	Désignation	AE BI 2021	AE BR1 2021	CP BI 2021	CP BR1 2021
D105	Bibliothèque et documentation	1 972 518,00 €	2 084 579,00 €	1 972 518,00 €	2 195 121,00 €
D105A	continuité documentaire avant ouverture	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
D105B	Transfert des collections	680 000,00 €	701 000,00 €	680 000,00 €	848 619,00 €
D105D	Mise à disposition documentation	1 227 518,00 €	1 278 579,00 €	1 227 518,00 €	1 267 502,00 €
D111	Rech univ science homme	111 515,00 €	549 520,00 €	111 515,00 €	538 520,00 €
D111A	Bibliothécaire	- €	237 000,00 €	- €	237 000,00 €
D111B	Humanium	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
D111C	RIBAC	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
D111D	Soutien à la recherche (CS, APS, organisation manifestations)	25 500,00 €	226 500,00 €	25 500,00 €	213 500,00 €
D111E	CONDORNUM	48 015,00 €	48 020,00 €	48 015,00 €	48 020,00 €
D113	Diffusion savoirs musées	5 000,00 €	53 000,00 €	13 000,00 €	64 300,00 €
D113A	Organiser des événements (CCC...)	5 000,00 €	53 000,00 €	13 000,00 €	64 300,00 €
D114	Immobilier	54 665 790,00 €	61 125 215,00 €	23 927 683,00 €	19 232 890,00 €
D114A	Contrat de partenariat	7 728 228,00 €	7 201 224,00 €	9 943 738,00 €	10 006 326,00 €
D114B	La Chapelle	41 579 000,00 €	47 798 661,00 €	12 199 183,00 €	7 376 588,00 €
D114C	EPHE	515 000,00 €	463 000,00 €	267 000,00 €	353 000,00 €
D114D	EHESS	1 509 612,76 €	1 706 623,00 €	514 259,12 €	512 465,00 €
D114E	GED	3 534 949,24 €	3 955 705,00 €	1 003 502,88 €	984 511,00 €
D115	Pilotage et support	6 927 871,00 €	8 905 209,00 €	7 063 871,00 €	8 652 314,00 €
D115A	Fonctionnement général de l'EPCC	5 065 371,00 €	6 918 198,00 €	4 949 371,00 €	6 824 048,00 €
D115B	Vie de Campus (Protocole)	1 708 000,00 €	1 773 371,00 €	1 823 000,00 €	1 656 318,00 €
D115C	Pilotage stratégique établissement (CA-Bureau...)	114 500,00 €	163 700,00 €	114 500,00 €	129 948,00 €
D115D	infrastructure numérique	40 000,00 €	50 000,00 €	177 000,00 €	50 000,00 €
D115E		63 883 694,00 €	72 697 521,00 €	33 088 587,00 €	30 891 145,00 €

L'évolution globale des dépenses entre le compte financier 2020 et le budget rectificatif n°1 2021 est la suivante :

	CF 2020		BI 2021		BR1 2021		Evolution 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnels	890 978,82 €	888 375,50 €	2 497 165,00 €	2 497 165,00 €	2 777 771,00 €	2 784 383,00 €	11%	12%
Fonctionnement	13 582 414,14 €	13 829 360,05 €	18 696 029,00 €	15 214 634,00 €	20 398 118,00 €	17 193 923,00 €	9%	13%
Investissement	210 585,97 €	5 946 807,34 €	42 690 500,00 €	15 376 788,00 €	49 521 632,00 €	10 912 839,00 €	16%	-29%
<i>Dont La Chapelle</i>	2 008 513,96 €	3 169 267,51 €	41 267 000,00 €	11 900 683,00 €	41 388 500,00 €	7 129 088,00 €	0%	-40%
<i>Dont EPHE</i>	134 300,00 €	- €	420 000,00 €	160 000,00 €	300 000,00 €	190 000,00 €	-29%	19%

I- Le fonctionnement général

1- Les ressources de l'établissement

Les ressources de l'établissement sont complétées de la manière suivante :

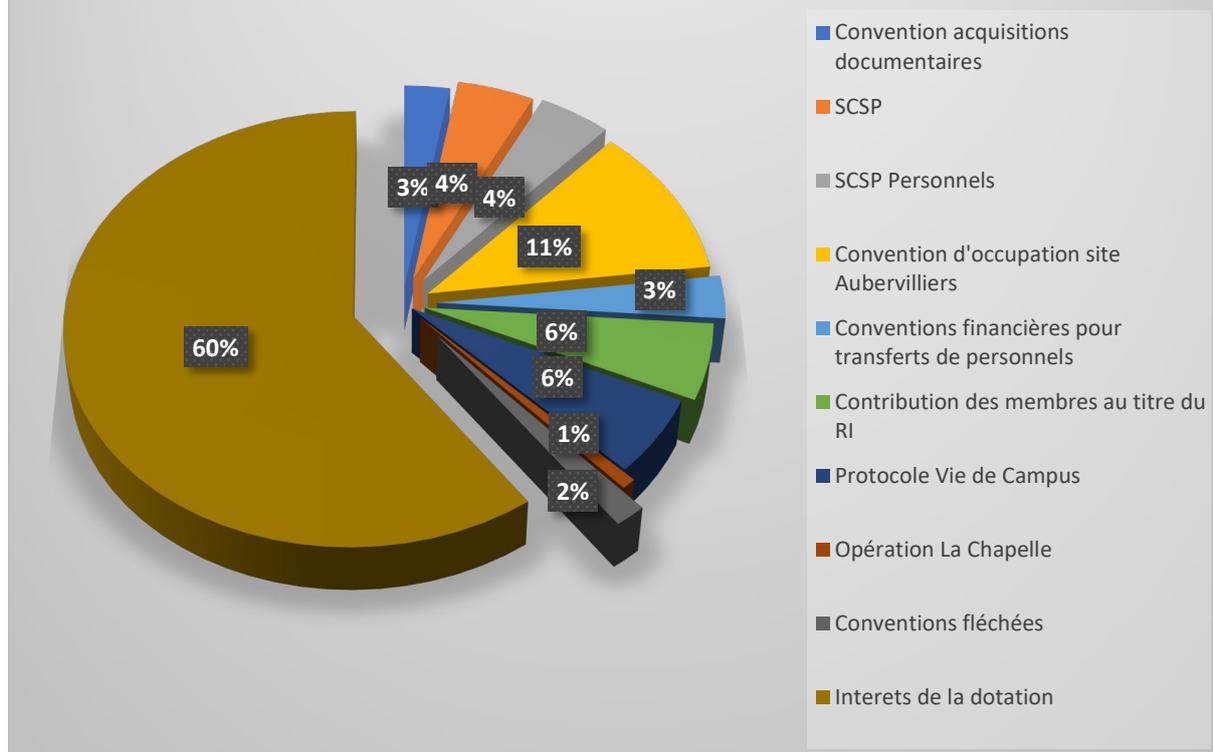
	CF 2019	CF 2020	BR1 2021	Evolution 2020 - 2021
Recettes globalisées	3 554 020,19 €	7 519 407,75 €	10 557 865,53 €	
SCSP	1 000 000,00 €	1 400 000,00 €	1 400 000,00 €	0,00%
SCSP Personnels	0	634 389,00 €	1 322 551,00 €	108,48%
Convention d'occupation site Aubervilliers	508 859,19 €	2 069 391,75 €	3 413 429,53 €	64,95%
Conventions financières pour transferts de personnels	65 500,00 €	- €	960 226,00 €	0,00%
Contribution des membres au titre du RI	1 559 661,00 €	1 715 627,00 €	1 715 627,00 €	0,00%
Protocole Vie de Campus	420 000,00 €	1 700 000,00 €	1 746 032,00 €	2,71%
SCSP	420 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	0,00%
Membres	- €	700 000,00 €	746 032,00 €	6,58%
Recettes fléchées	23 208 910,30 €	29 858 911,99 €	20 380 390,00 €	
Convention acquisitions documentaires	- €	822 342,00 €	824 000,00 €	0,20%
Convention EPHE	0	4 000 000,00 €	- €	-100,00%
Opération La Chapelle	3 300 000,00 €	4 160 000,00 €	240 000,00 €	-94,23%
Conventions fléchées diverses	1 763 200,32 €	2 730 860,01 €	1 170 680,00 €	-57,13%
Interets de la dotation	18 145 709,98 €	18 145 709,98 €	18 145 710,00 €	0,00%
Total général	26 762 930,49 €	37 378 319,74 €	30 938 255,53 €	

La SCSP Personnels évolue ainsi de 634k€ à 1 322k€ (+108%) suite à la régularisation du plafond d'emploi 2021 et du fait d'emplois recrutés en cours d'exercice 2020 présents tout au long de l'exercice 2021.

Cette notification permet de restituer intégralement les capacités de l'établissement quant à l'utilisation de sa SCSP de fonctionnement (gelée lors du BI 2021 afin d'assurer le paiement des rémunérations). Les AE et CP en fonctionnement sont ainsi étoffés.

Le financement du remboursement des emplois mis à disposition de l'établissement pour le Grand Equipement Documentaire (GED) fait l'objet de prévisions de recettes pour un montant équivalent (notamment avec la FMSH). Le montant de ces subventions reste à déterminer précisément, et sera fonction des remboursements à effectuer réellement.

Répartition relative des recettes



Conformément aux éléments présentés lors du compte financier 2020 (Rapport de gestion 2020/ Affectation du résultat), la mobilisation du Fonds de roulement est proposée lors de ce BR1.

Le rapport de gestion prévoyait une affectation du résultat 2020 au report à nouveau, afin d'être utilisé en complément de celui de 2019 sur l'exercice budgétaire 2021. Les impacts sont les suivants :

- 710 000€ afin de financer l'ouverture du GED et l'installation des collections, par le recrutement de 32 CDD
- 32 000€ de prestation pour accompagner le projet PIA4
- 253 967,96 € de réduction lors de l'appel prévisionnel de la contribution liée aux services Campus
- 81 500€ concernant les acquisitions documentaires, utilisés comme suit :
 - 9 000€ d'acquisitions complémentaires à l'enveloppe 2021 (prévue à hauteur de 827 000€ initialement)
 - 72 500€ pour accompagner les acquisitions documentaires (matériels et moyens liés aux acquisitions)

Cette opération vient diminuer le résultat budgétaire et le fonds de roulement pour 1 077k€, et impacte le résultat patrimonial à hauteur de 1 072k€.

L'opération Equipex Bibliissima, qui a été prolongée par avenant jusqu'à la fin de l'année 2021, donne lieu à une prévision budgétaire et ainsi à la prévision de la recette afférente au solde de cette opération en fin d'année. Ainsi, 710k€ sont prévus au titre des recettes, ce montant correspondant aux dépenses des exercices précédents (485k€) et de l'exercice 2021 (225k€) non encore couverts.

2- Actualité des opérations bâtimentaires

Les opérations de construction sont réalisées principalement depuis des conventions de financement. Il y a donc un décalage entre les recettes budgétaires (qui sont générées à l'encaissement des fonds) et les dépenses budgétaires (qui sont réalisées lors des engagements puis des décaissements).

Les opérations immobilières impactent de manière moins marquée le solde budgétaire budget 2021. Le tableau 2 retraité des seules opérations immobilières laisse apparaître un excédent budgétaire de 2 698k€.

Opérations immobilières				
DEPENSES			RECETTES	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	513 000,00	513 000,00	3 690 230,00	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			109 000,00	Subvention pour charges de service public
			-	Autres financements de l'Etat
			-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	12 656 306,00	8 946 356,00	3 576 230,00	Autres financements publics
			5 000,00	Recettes propres
Intervention	-	-		
			18 240 543,00	Recettes fléchées*
			-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	47 955 907,00	9 773 534,00	18 239 710,00	Autres financements publics fléchés
			833,00	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	61 125 213,00	19 232 890,00	21 930 773,00	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		2 697 883	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

Toutefois, cet excédent doit être corrigé du remboursement en capital de l'emprunt souscrit auprès de la BEI, dépense non budgétaire à hauteur de 3 714k€. Soit une conséquence négative sur la trésorerie fléchée de 1 016k€.

Les recettes fléchées affectées aux opérations immobilières s'élèvent ainsi à 18 185 710€, soit 17 945 710€ d'intérêts de la dotation et 240 000€ de la Région Ile-de-France concernant le site de La Chapelle.

Les opérations liées au site de La Chapelle, prévues lors du BI 2020, connaissent un retard qui engendre un décalage dans le planning des travaux et donc dans les prévisions budgétaires, éléments retracés dans le BR2 2020. Le financement de l'opération est réparti de la manière suivante : 23 000k€ par l'État apportés par les intérêts de la dotation, 23 000k€ par la Ville de Paris et 23 000k€ par la Région Ile-de-France. 1 429k€ ont été également apportés par l'Etat au titre de l'amorçage du projet par le biais de l'ANR, soit un total de 70 429k€.

La projection pour l'exercice 2021 est la suivante :

Objet	AE BI	AE BR1	CP BI	CP BR1
D114B	41 579 000,00 €	47 798 661,00 €	12 199 183,00 €	7 376 588,00 €
Sécurité incendie		141 000,00 €		141 000,00 €
Rémunérations	190 500,00 €	161 000,00 €	190 500,00 €	161 000,00 €
Fonctionnement	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
Communication	41 500,00 €	20 000,00 €	28 000,00 €	6 500,00 €
Construction	41 267 000,00 €	47 396 661,00 €	11 900 683,00 €	6 988 088,00 €

La consommation de 7 376k€ entraîne donc un prélèvement sur la trésorerie fléchée, au regard des recettes budgétaires prévues en 2021, de 240k€.

L'opération du site de La Chapelle influe fortement sur le solde budgétaire de l'exercice 2021.

L'opération décrite au regard du tableau 2 apparaîtrait ainsi :

Opération du site de La Chapelle				
DEPENSES			RECETTES	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	62 000,00	62 000,00	240 000,00	Recettes fléchées*
Fonctionnement	199 000,00	185 500,00	-	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	47 537 661,00	7 129 088,00	240 000,00	Autres financements publics fléchés
			-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	47 798 661,00	7 376 588,00	240 000,00	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	- 7 136 588,00	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

Les opérations liées à l'ouverture des bâtiments MOP (GED et EHESS) entraînent les besoins d'exploitation suivants (ces éléments sont financés par la convention d'occupation) :

GED

Objet	AE BI	AE BR1	CP BI	CP BR1
D114E	3 534 949,24 €	3 955 705,00 €	1 003 502,88 €	984 511,00 €
Sécurité incendie		25 000,00 €		25 000,00 €
Energie	214 000,00 €	227 000,00 €	214 000,00 €	227 000,00 €
Exploitation - Maintenance	3 320 949,24 €	3 589 959,00 €	789 502,88 €	618 765,00 €
Construction		113 746,00 €		113 746,00 €

EHESS

Objet	AE BI	AE BR1	CP BI	CP BR1
D114D	1 509 612,76 €	1 706 623,00 €	514 259,12 €	512 465,00 €
Energie	202 462,00 €	168 550,00 €	202 462,00 €	168 550,00 €
Exploitation - Maintenance	1 307 150,76 €	1 538 073,00 €	311 797,12 €	343 915,00 €

Les besoins ont été recalculés depuis les contrats provisoires signés début 2021, mais restent estimatifs. En effet, des contrats de longue durée seront prochainement conclus concernant la part Exploitation-Maintenance, ce qui permettra un ajustement budgétaire au plus proche de ces éléments.

Pour rappel, les opérations liées au bâtiment EPHE sont évaluées à 30 000k€, financées par 6 000k€ issus de la vente de l'ancien siège de l'INED, 9 000k€ d'économies réalisées sur les intérêts de la dotation, 4 000k€ versés directement par l'Etat en 2020 et 11 000k€ financés par l'Etat, dont la convention n'est pas encore finalisée. Les dépenses 2021 concernent principalement les études, la revue des sources de financement des personnels ainsi que leur rattachement analytique et des besoins réels 2021, qui entraînent les ajustements suivants :

Objet	AE BI	AE BR1	CP BI	CP BR1
D114C	515 000,00 €	463 000,00 €	267 000,00 €	353 000,00 €
Rémunérations	95 000,00 €	139 000,00 €	95 000,00 €	139 000,00 €
Construction	420 000,00 €	324 000,00 €	172 000,00 €	214 000,00 €

Enfin, les opérations liées au site d'Aubervilliers :

Objet	AE BI	AE BR1	CP BI	CP BR1
D114A	7 728 228,00 €	7 201 224,00 €	9 943 738,00 €	10 006 326,00 €
Sécurité incendie	19 117,00 €	19 500,00 €	19 117,00 €	24 117,00 €
Rémunérations	686 500,00 €	708 591,00 €	686 500,00 €	783 665,00 €
Fonctionnement	47 000,00 €	40 000,00 €	47 000,00 €	40 000,00 €
Emprunts et dettes	1 991 368,00 €	1 992 884,00 €	4 311 368,00 €	4 312 884,00 €
Communication	11 100,00 €	- €	11 100,00 €	- €
Mobilier	320 000,00 €	180 000,00 €	581 815,00 €	566 815,00 €
Energie	751 143,00 €	758 249,00 €	751 143,00 €	807 048,00 €
Exploitation - Maintenance	3 902 000,00 €	3 502 000,00 €	3 495 200,00 €	3 411 055,00 €
Construction	- €	- €	40 495,00 €	60 742,00 €

Les sources de financement des personnels et leur rattachement en comptabilité analytique permet de préciser ici l'évolution des besoins.

Les emprunts et dettes, ainsi que l'exploitation maintenance, concernent principalement les loyers auprès du partenaire Sérendicité et la part d'intérêts de l'emprunt souscrit auprès de la BEI.

Le mobilier concerne le paiement du solde du premier équipement mobilier du site d'Aubervilliers (la Fiche Modificative 22) auprès du partenaire Sérendicité.

Les éléments retraités au regard du tableau du tableau 2 apparaîtraient ainsi :

Site d'Aubervilliers		DEPENSES		RECETTES	
	Montants		Montants		
	AE	CP			
Personnel	407 000,00	407 000,00	2 449 000,00		Recettes globalisées
			109 000,00		Subvention pour charges de service public
Fonctionnement	6 789 724,00	7 258 626,00	2 340 000,00		Autres financements publics
			7 295 097,00		Recettes fléchées*
Investissement	4 500,00	2 340 700,00	-		Financements de l'Etat fléchés
			7 295 097,00		Autres financements publics fléchés
			-		Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	7 201 224,00	10 006 326,00	9 744 097,00		TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)		-	- 262 229,00		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

Les recettes fléchées pour la partie Intérêts de la dotation ne sont ici présentées qu'à hauteur du besoin nécessaire.

Le solde budgétaire déficitaire correspond aux charges à payer enregistrée comptablement en 2020 dont le décaissement n'interviendra qu'en 2021, générant ainsi un décalage entre la comptabilité patrimoniale et budgétaire de 262 229€.

a. Les dépenses de personnel

La prévision des dépenses 2021 relatives aux personnels est intégralement revue pour ce BR1.

Cette prévision intègre la remise à niveau du plafond d'emploi conformément aux échanges avec la DGESIP, le paiement de charges à payer enregistrées précédemment, l'opération de prélèvement du Fonds de roulement pour financer les emplois temporaires nécessaires à l'ouverture du GED. Cette prévision n'intègre aucune création d'emploi 2021, l'établissement n'ayant reçu à ce jour aucune information quant aux suites apportées à a demande.

Les sources de financement ont également été revues afin de sécuriser financièrement l'établissement dans sa soutenabilité.

Le financement des dépenses de personnels repose sur différentes bases :

- La SCSP relative aux personnels, notifiée par le MESRI, à hauteur de 1 322 551€ ;
- Le SCSP relative à la Vie de Campus, à hauteur de 220 700€ ;
- Le prélèvement sur le fonds de roulement à hauteur de 710 000€ pour financer 32 emplois temporaires soit 24 ETPT (les contrats s'arrêtant au 31/12/2021) ;
- Les intérêts de la Dotation non consommable à hauteur de 235 000€, pour le site d'Aubervilliers dans le cadre du Contrat de Partenariat ;
- Les personnels liés à l'opération La Chapelle, à hauteur de 62 000€, dont le financement est réparti entre les Intérêts de la Dotation, la Ville de Paris et la Région Île-de-France ;
- Des conventions fléchées à hauteur de 51 500 €.

Section/Financement/Domaine fonctionnel	Besoins en AE sur exercice budgétaire	Besoins en CP sur l'exercice budgétaire
Personnel	2 777 771,00 €	2 784 383,00 €
ANR19	7 500,00 €	7 500,00 €
D115A	7 500,00 €	7 500,00 €
Charges à payer 2020		6 612,00 €
D115A		6 612,00 €
Contribution membres RI	133 000,00 €	133 000,00 €
D114A	63 000,00 €	63 000,00 €
D115A	70 000,00 €	70 000,00 €
CONVENTION ANR EPHE	44 000,00 €	44 000,00 €
D114C	44 000,00 €	44 000,00 €
Prélèvement Fonds de roulement	710 000,00 €	710 000,00 €
D115A	710 000,00 €	710 000,00 €
Intérêts de la dotation non consommable	235 000,00 €	235 000,00 €
D114A	235 000,00 €	235 000,00 €
LA CHAPELLE	62 000,00 €	62 000,00 €
D114B	62 000,00 €	62 000,00 €
SCSP RIBAC	43 020,00 €	43 020,00 €
D111E	43 020,00 €	43 020,00 €
SCSP Personnels	1 322 551,00 €	1 322 551,00 €
D114A	109 000,00 €	109 000,00 €
D115A	1 213 551,00 €	1 213 551,00 €
SCSP Vie de Campus	220 700,00 €	220 700,00 €
D115B	220 700,00 €	220 700,00 €

Le tableau 1 retrace les emplois selon les ETPT, ajustés en conformité avec les éléments communiqués par le MESRI.

Les besoins pérennes s'élèvent à 32 emplois sous plafond LFI, dont 22 ETPT financés uniquement par de la SCSP, 4,8 ETPT financés par le Protocole Vie de Campus et 5,2 ETPT par conventions de financement.

Il est proposé l'ouverture en hors plafond de 25 emplois ETPT, soit 24 ETPT relatifs à l'opération sur Fonds de roulement et 1 ETPT relatif à l'opération La Chapelle (financé par subvention fléchée).

Tableau des autorisations d'emplois

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	32	25	57

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

32

	EMPLOIS SOUS PLAFOND LFI		EMPLOIS HORS PLAFOND LFI		PLAFOND ORGANISME	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1 + 2 + 3 + 4)	32	2012383	25	772000	57	2784383
1 - TITULAIRES	0	0			0	0
* Titulaires État	0	0			0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0			0	0
2 - CONTRACTUELS	32	1919497	25	772000	57	2691497
* Contractuels de droit public	32	1919497	25	772000	57	2691497
o CDI	27	1700527			27	1700527
o CDD	5	218970	25	772000	30	990970
Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
* Contractuels de droit privé	0	0	0	0	0	0
o CDI	0	0			0	0
o CDD	0	0	0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES			0	0	0	0
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés...)		92886				92886

Les remboursements de mises à disposition de personnels auprès des établissements membres sont prévus pour 2021 à hauteur de 2 827 000€, soit 45 emplois qui seront financés à hauteur de 2 465 000€ par la contribution des membres au titre de l'article 18 du règlement intérieur et par des conventions financières avec la FMSH, 156 000€ par le Protocole Vie de Campus et 376 000€ par des subventions fléchées.

Le coût des emplois mis à disposition est réparti par financement et domaine fonctionnel dans le tableau suivant :

Section/Financement/Domaine fonctionnel	Besoins en AE sur exercice budgétaire	Besoins en CP sur l'exercice budgétaire
Mises à disposition	3 606 180,00 €	4 057 800,00 €
ANR17	89 000,00 €	89 000,00 €
D114A	89 000,00 €	89 000,00 €
CAPAC	779 180,00 €	1 230 800,00 €
D114A	110 591,00 €	185 665,00 €
D115A	668 589,00 €	1 045 135,00 €
Contribution membres RI	2 285 000,00 €	2 285 000,00 €
D115A	2 285 000,00 €	2 285 000,00 €
CONVENTION ANR EPHE	95 000,00 €	95 000,00 €
D114C	95 000,00 €	95 000,00 €
IDNC	102 000,00 €	102 000,00 €
D114A	102 000,00 €	102 000,00 €
LA CHAPELLE	99 000,00 €	99 000,00 €
D114B	99 000,00 €	99 000,00 €
protocole SVC	157 000,00 €	157 000,00 €
D115B	157 000,00 €	157 000,00 €

b. Le fonctionnement et les investissements de l'Etablissement

L'année 2021 est fortement marquée par la livraison du GED (l'EPCC en a pris possession le 30 mars) et du bâtiment destiné à accueillir des équipes de recherche de l'EHESS (prévue en mai). Il en résulte une évolution mécanique du besoin en crédits de fonctionnement, à la fois par effet de proportionnalité mais également compte tenu du besoin d'outils plus performants pour la gestion des personnels ou la gestion financière. Cette augmentation se traduit principalement à travers une SCSP accrue mais aussi la concrétisation d'un protocole Vie de Campus entérinant la répartition du financement des activités non bâtementaires nécessaires au bon fonctionnement du Campus (informatique, téléphonie, action culturelle, accueil, services de proximité principalement).

Le montant global des autorisations d'engagements et des crédits de paiements, hors masse salariale décrite plus tôt, est réparti de la manière suivante :

Fonctionnement hors emplois (MAD et SALAIRES)					
N°	Désignation	AE BI 2021	AE BR1 2021	CP BI 2021	CP BR1 2021
D105	Bibliothèque et documentation	1 972 518,00 €	2 064 579,00 €	1 972 518,00 €	2 195 121,00 €
D105A	continuité documentaire avant ouverture	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
D105B	Transfert des collections	660 000,00 €	701 000,00 €	660 000,00 €	848 619,00 €
D105D	Mse à disposition documentation	1 227 518,00 €	1 278 579,00 €	1 227 518,00 €	1 261 502,00 €
D111	Rech univ science homme	68 500,00 €	506 500,00 €	68 500,00 €	493 500,00 €
D111A	Bibliissima	- €	237 000,00 €	- €	237 000,00 €
D111B	Humanum	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
D111C	RIBAC	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
D111D	Soutien à la recherche (CS, APS, organisation manifestations)	25 500,00 €	226 500,00 €	25 500,00 €	213 500,00 €
D111E	CONDORNUM	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
D113	Diffusion savoirs musées	5 000,00 €	53 000,00 €	13 000,00 €	64 300,00 €
D113A	Organiser des événements (CCC...)	5 000,00 €	53 000,00 €	13 000,00 €	64 300,00 €
D114	Immobilier	53 894 790,00 €	60 116 622,00 €	22 955 683,00 €	18 149 225,00 €
D114A	Contrat de partenariat	7 041 728,00 €	6 492 633,00 €	9 257 238,00 €	9 222 661,00 €
D114B	La Chapelle	41 388 500,00 €	47 637 661,00 €	12 008 683,00 €	7 215 588,00 €
D114C	EPHE	420 000,00 €	324 000,00 €	172 000,00 €	214 000,00 €
D114D	EHESS	1 509 612,76 €	1 706 623,00 €	514 259,12 €	512 465,00 €
D114E	GED	3 534 949,24 €	3 955 705,00 €	1 003 502,88 €	984 511,00 €
D115	Pilotage et support	2 508 721,00 €	3 572 869,00 €	2 644 721,00 €	3 146 816,00 €
D115A	Fonctionnement général de l'EPCC	1 214 221,00 €	1 963 558,00 €	1 098 221,00 €	1 486 250,00 €
D115B	Vie de Campus (Protocole)	1 140 000,00 €	1 395 611,00 €	1 255 000,00 €	1 480 618,00 €
D115C	Pilotage stratégique établissement (CA-Bureau...)	114 500,00 €	163 700,00 €	114 500,00 €	129 948,00 €
D115D	Infrastructure numérique	40 000,00 €	50 000,00 €	177 000,00 €	50 000,00 €
		58 449 529,00 €	66 313 570,00 €	27 654 422,00 €	24 048 962,00 €

Lors du budget initial, en l'absence de la régularisation du plafond d'emploi et de la SCSP personnels associée, la soutenabilité budgétaire avait été assurée en prélevant sur la SCSP de fonctionnement les moyens nécessaires au financement de ces emplois.

La régularisation reçue en début d'année (+688 162€) permet ainsi de restituer la SCSP fonctionnement à non niveau initial (1 400 000€).

Les dépenses associées à la convention d'occupation ont été ré-évaluées à 3 576 230€ en crédits de paiement. Les éléments de calcul seront prochainement communiqués auprès des établissements.

Conventions d'occupation	7 741 582,00 €	3 576 230,00 €
Contrat de partenariat	2 218 000,00 €	2 218 000,00 €
EHESS	1 706 623,00 €	512 465,00 €
GED	3 816 959,00 €	845 765,00 €

c. Focus sur la Vie de Campus

Les services Vie de Campus sont financés à hauteur de 50% par de la SCSP et 50% par le biais d'un protocole avec les membres, dont les modalités notamment de répartition entre les membres restent à affiner.

Conformément à la proposition qui avait été effectuée lors de la présentation du compte financier 2020, il est proposé que la somme de 253 967,96€ (correspondant aux recettes versées par les membres pour les services Vie de Campus et non employés en 2020) soient utilisés pour réduire l'apport des membres en 2021. Le niveau de dépenses reste quant à lui stable, l'enveloppe maximale étant fixée à 2 000k€. Cette enveloppe n'est pas saturée au BR1, car l'établissement reste en attente d'arbitrages concernant l'évolution de son plafond d'emploi. Une évolution positive de ce dernier point entrainera une augmentation de besoins sur cette enveloppe.

Les besoins au BR1 peuvent être détaillés de la manière suivante :

Objet	AE	CP
Fonctionnement	14 000,00 €	14 000,00 €
Formations sécurité (GQS et extincteurs)	14 000,00 €	14 000,00 €
COVID	85 000,00 €	85 000,00 €
Gels, masques et lingettes	40 000,00 €	40 000,00 €
Exploitation-Maintenance	45 000,00 €	45 000,00 €
Communication		
Communauté Campus		
Epopées		
Numérique	365 800,00 €	408 380,00 €
Référentiel identité et badges	105 000,00 €	105 000,00 €
Portail de données	17 800,00 €	31 380,00 €
Services ADE	40 000,00 €	70 000,00 €
Equipement ToIP	50 000,00 €	50 000,00 €
Copieurs	50 000,00 €	79 000,00 €
Internet et téléphonie	103 000,00 €	73 000,00 €
Vie associative et culturelle	225 500,00 €	225 500,00 €
Vie associative : équipements, initiatives et ateliers	116 000,00 €	116 000,00 €
Partenariats associatifs	60 500,00 €	60 500,00 €
Epopées	45 000,00 €	45 000,00 €
Fournitures	4 000,00 €	4 000,00 €
Logistique	660 500,00 €	665 500,00 €
Accueil Batimentaire	300 000,00 €	300 000,00 €
Factotums	240 000,00 €	240 000,00 €
Sevices postaux	40 000,00 €	40 000,00 €
Fournitures et gestion des espaces	80 500,00 €	85 500,00 €
Rémunérations	377 700,00 €	377 700,00 €
Personnels Campus	220 700,00 €	220 700,00 €
Remboursements de MAD	157 000,00 €	157 000,00 €
Totaux	1 728 500,00 €	1 776 080,00 €

Les personnels représentent 11 emplois, soit 4,7 ETPT emplois Campus et 3 mises à disposition.

II- Les équilibres financiers

L'exercice 2021 prévoit un solde budgétaire positif, résultant de l'utilisation de subventions fléchées perçues précédemment de manière amoindrie par rapport au budget initial. Les retards de l'opération du site de La Chapelle sont les principales explications.

Le décalage entre l'encaissement des subventions fléchées et les décaissements dans le cadre de ces conventions de financement (inclus le remboursement auprès de la BEI) entraîne un prélèvement de la trésorerie à hauteur de 1 190k€.

Les décaissements liés aux charges à payer comptabilisées en 2020 (1 581k€) et liés à l'utilisation du Fonds de roulement (1 077k€), et les encaissements liés au recouvrement de la TVA (560k€) ainsi que les recettes non utilisées au moment du BR1 (395k€) font varier la trésorerie de l'établissement à hauteur de 1 703k€.

La trésorerie de l'Etablissement varie ainsi de 2 894k€, soit une trésorerie finale attendue de 91 381k€.

Tableau 4

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021	BR1 2021	Compte financier 2020	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*		-		3 249 894,00	259 531,00	15 737 636,26	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal							dont Budget Principal
dont Budget Annexe							dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	3 698 479,07	3 713 778,00	-				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	3 708 654,77	5 562 199,00	- 556 085,00	- 1 419 595,00	6 122 439,00	22 629 934,94	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)	782,42			-	-	94 998,70	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	7 407 916,26	9 275 977	- 556 085,00	1 830 299,00	6 381 970,00	38 272 572,50	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	30 864 656,24	-		- 8 771 712,00	2 894 007,00		PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***	11 177 668,30			- 5 579 048,00	1 190 339,00		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	19 686 987,94		- 1 488 996,00	- 3 192 664,00	1 703 668,00		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	38 272 572,50	9 275 977,00	- 556 085,00	- 6 941 413,00	9 275 977,00	38 272 572,50	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

Les opérations financières retraitées des charges à payer, cumulées aux opérations d'amortissement, génèrent un résultat prévisionnel négatif de 560 570€, et une insuffisance d'autofinancement de 372 147€ (cf. tableau 6).

Le résultat prévisionnel s'explique principalement par :

- L'utilisation du Fonds de roulement pour financer des emplois et des dépenses de fonctionnement (-809 500€)
- L'utilisation du Fonds de roulement pour financer des dépenses de fonctionnement liées à l'acquisition documentaire (-9 000€)
- L'utilisation du Fonds de roulement pour diminuer les financements des membres à hauteur de (-253 967,96€)
- Les conséquences des investissements passés par l'intermédiaire des amortissements (-188 423€)
- Les recettes non affectées dans l'attente d'une réponse MESRI (+215226€)
- Les recettes enregistrées en section de fonctionnement mais qui serviront au financement d'investissements (+479305€)

Tableau 6

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Compte financier 2020			Compte financier 2021		
	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021
Personnel	888 376	2 777 771	280 606	Subventions de l'Etat	3 279 389	365 574
dont charges de pensions civiles*				Fiscalité affectée		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 315 040	16 108 351	322 425	Autres subventions	12 793 903	-381 270
Intervention (le cas échéant)				Autres produits	374 434	833
TOTAL DES CHARGES (1)	15 203 416	18 886 122	603 031	TOTAL DES PRODUITS (2)	16 447 726	-14 863
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 244 310	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	617 894
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	0	18 886 122	603 031	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	0	603 031

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 244 310	-560 570	-617 894
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	214 934	571 292	0
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	153 559	382 869	0
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	220 875		
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 084 811	-372 147	-617 894

Les éléments de consommation du Fonds de roulement se retrouvent de manière plus lisible :

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2020			Compte financier 2021		
	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021	Compte financier 2020	BR1 2021	Ecart entre le BI et le BR1 2021
Insuffisance d'autofinancement	0	372 147	617 894	Capacité d'autofinancement	1 084 811	0
Investissements	2 354 195	10 912 839	-4 463 949	Financement de l'actif par l'Etat	7 767 439	
Remboursement des dettes financières	6 913 348	3 713 778	0	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	2 525 708	14 162 312
TOTAL DES EMPLOIS (5)	9 267 543	14 998 764	-3 846 055	Autres ressources		
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	2 110 415	0	0	Augmentation des dettes financières		
				TOTAL DES RESSOURCES (6)	11 377 958	-4 747 754
				Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	0	901 699

Soit un impact lié à la consommation du fonds de roulement de 836 452€ expliqué principalement par :

- - 1 077k€ (opérations de prélèvements présentées auparavant)
- + 215k€ (recettes sans affectation au BR1)